

En direct des Négociations Salariales : Des miettes pour les salariés ! Réagissons Tous ensemble !

Après 2 séances de négociation, les propositions de la direction restent **un affront pour les salariés !**

Des augmentations collectives qui écartent 81% des salariés.

Fonctionnaires classe I et II (10,4% des salariés)	300 € brut annuel, soit 20 € net/mois
Les autres dont le SGB ≤ 33 000 € brut/annuel (8,6% des salariés)	500 € brut annuel, soit 33,33 € net/mois
Les 81% restants	0 €/mois

Augmentations individuelles :

Employés et agents de maîtrise de droit privé : **1% en moyenne**, cadres : **1,6% en moyenne**.
La direction veut généraliser les augmentations individuelles pour diviser les salariés.

Promotions :

Un budget en chute libre (la moitié de celui de 2023 et des années précédentes), alors que plus du tiers des salariés (20 000) sont sans promotion depuis plus de 10 ans. Vous aurez 2 fois moins de chances d'avoir une promotion que les années précédentes.

Correction salariale :

Le budget pour corriger les dépositionnements de salaire est en baisse, de seulement 20% de ce que la direction a économisé en arrêtant le forfait VOD pour les salariés.

Orange a les moyens d'augmenter les salaires !

Les résultats 2024 d'Orange viennent de tomber, et ils sont très bons, en augmentation. Plutôt que de répéter les chiffres qu'on a sur l'intranet, on va les présenter autrement. On les divise par le nombre de salariés du groupe, ce qui donne une idée de ce que chaque salarié apporte en moyenne. Et c'est édifiant.

**En 2024, chaque salarié a apporté (en moyenne) : 24 331 € aux bénéfices
dont 22 263 € aux actionnaires (91,5% des bénéfices sont versés en dividendes)**

Les salariés, créateurs de la richesse de l'entreprise, **méritent** une autre **répartition des richesses plus juste** plutôt qu'un **Merci** de la Directrice Générale dans un mail.

Quel Mépris pour les salariés !





Nos revendications pour 2025 :

1. **530 € bruts/mensuels (400 € nets/mois) d'augmentation pour tous.**
2. L'**égalité** salariale femmes/hommes immédiatement.
3. Le **13^e mois** en plus des éléments de rémunération actuels
4. Des **promotions** pour les 20 000 salariés non promus depuis + de 10 ans.
5. L'**augmentation** du **point d'indice** pour les fonctionnaires et la fusion des grilles indiciaires II.1 avec II.2, III.2 avec III.3, IV.1 avec IV.2 et IV.3 avec IV.4.
6. La **reconnaissance** des diplômes et des qualifications dès l'embauche.
7. La **revalorisation** de l'indemnité de télétravail.
8. L'**indexation** de l'évolution des salaires sur le SMIC et sur les prix.

Les résultats d'Orange montrent qu'il y a des marges de manœuvre importantes. C'est sans compter les 8 milliards d'euros attendus avec la vente du cuivre.

Les revendications de la CGT sont réalistes et atteignables.

Pour faire bouger les choses, la CGT propose des actions sur les différents sites les **21 et 25 février**, dates des prochaines réunions de négociations.

**Venez nombreux en débattre aux HIS
mercredi 19 février 2025 à 10h et à 14h**

Flashe le QRCode ci-
contre



ou [Clique sur ce texte](#)

ou <https://bit.ly/3QgV7Cl>

